

PIECES A FOURNIR POUR LES LOCATAIRES ET LES GARANTS

ETAT CIVIL :

- Copie recto-verso carte d'identité ou passeport ou titre de séjour (si étranger)

SOLVABILITE :

- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

- 3 dernières quittances de loyer ou attestation hébergement ou taxe foncière

Salarié :

- Copie du contrat de travail à défaut attestation d'emploi datant de moins d'un mois précisant le type de contrat (cdd, cdi) et si le locataire est ou non en période d'essai ou de préavis suite à démission ou licenciement
- Trois derniers bulletins de salaire
- 2 Derniers avis d'imposition (recto/verso)

Profession libérale, artisan, travailleur indépendant (travailleur non salarié) :

- Avis d'inscription au répertoire des métiers ou un extrait Kbis ou tout autre document justifiant de l'exercice d'une profession à titre libéral de moins de 3 mois.
- 2 Derniers avis d'imposition (recto/verso)

Retraité ou bénéficiaire d'une pension de reversion ou d'une allocation veuvage

- Justificatifs de paiement des caisses de retraite
- 2 Derniers avis d'imposition (recto/verso)

Fonctionnaires titulaires :

- Avis de nomination ou attestation d'emploi datant de moins d'un mois ou bulletins de salaire démontrant que le locataire est titulaire
- Trois derniers bulletins de salaire
- 2 Derniers avis d'imposition (recto/verso)

Contractuels de la fonction publique :

- Avis de nomination ou contrat de travail ou attestation d'emploi datant de moins d'un mois, précisant le type de contrat de travail (cdd, cdi...) et la date d'embauche
- Trois derniers bulletins de salaire
- 2 Derniers avis d'imposition (recto/verso)

Intermittents du spectacle ou saisonniers :

- 2 Derniers avis d'imposition
- Tout justificatif de la perception de revenu du travail dans les 3 derniers mois précédant la constitution du dossier locatif.

Militaires de l'Armée Française :

- Certificat de position militaire,
- 3 derniers bulletins de salaire,
- 2 Derniers avis d'imposition (recto/verso)

Pour les bénéficiaires d'allocations et aides versées par la CAF ou la MSA :

- Copie des derniers relevés de droits ou attestations provenant de l'organisme les versant et indiquant le montant alloués ou simulation d'allocation effectuée sur le site de la CAF ou de la MSA par application des éléments du dossier locatif.
- 2 Derniers avis d'imposition (recto/verso)

Pour les bénéficiaires d'allocations et aides versées par Pôle Emploi :

- Une notification de droits provenant de Pôle Emploi
- 2 Derniers avis d'imposition (recto/verso)

Pour les bénéficiaires d'indemnités versées par la CPAM :

- Dernier relevés des indemnités versées provenant de la CPAM
- 2 Derniers avis d'imposition (recto/verso)

Pour les bénéficiaires de pensions alimentaires ou prestation compensatoire :

- Copie du paragraphe commençant par « par ces motifs » du jugement de divorce ou statuant concernant la pension ou attestation de la personne qui verse la pension avec copie de sa pièce d'identité.

Pour les locataires percevant des revenus fonciers :

- Copie du contrat de bail accompagné de justificatifs notamment taxe foncière, attestation de propriété, avis d'imposition démontrant la perception de revenus fonciers.

Etudiants ou Apprentis :

- Carte d'étudiant ou lettre d'acceptation à l'école, certificat de scolarité ou contrat d'apprentissage.

CAUTION : (suivant loi Boutin)

- Acte de caution complété et signé
- Pièces à fournir selon liste ci-dessus

ASSURANCE :

- Attestation d'assurance multirisque habitation à remettre lors de la remise des clés

**Le montant du loyer, charges et taxes comprises ne doit pas représenter plus de
1/3 du revenu mensuel fixe professionnel régulier permanent
du ou des locataire(s).**

Les revenus provenant de l'étranger ne sont pas pris en compte pour le calcul de la solvabilité